

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
AUX ENGAGEMENTS NUMÉRO 1, 5 ET 6**

Régie de l'énergie <i>Déposé en audience</i>
DOSSIER: <i>R-3584-2005</i>
PIÈCE NO: <i>B-25 révisé</i>
Date: <i>22/02/06</i>



**Engagement 1 :**

**Fournir la liste des partenaires pour le marché affaires.**

**Réponse à l'engagement 1 :**

**Le tableau ci-dessous présente la liste des organisations avec lesquelles le Distributeur a une entente de partenariat.**

<b>Secteur commercial</b>	
BOMA	Building owners and managers association (Québec)
AQME	Association québécoise de la maîtrise de l'énergie
ASSQ	Association des stations de ski du Québec
CÉTAF	Corporation des entrepreneurs du traitement de l'air et du froid
ADAQ	Association des détaillants en alimentation du Québec
AHQ	Association des hôteliers du Québec
CQCD	Conseil québécois du commerce de détail
<b>Secteur institutionnel</b>	
AQESS	Association québécoise des établissements de santé et des services sociaux
ACSQ	Association des cadres scolaires du Québec
CPSRM	Commission professionnelle des services des ressources matérielles
ADGMQ	Association des directeurs généraux des municipalités du Québec
AQAIR	Association québécoise des arénas et des installations récréatives
AGPI	Association des gestionnaires de parc immobilier en milieu institutionnel
<b>Secteur industriel et agroalimentaire</b>	
ACIP	Association canadienne de l'industrie des plastiques
MEQ	Manufacturiers et exportateurs du Québec
CIFQ	Conseil de l'industrie forestière du Québec
TransAL	Réseau de transformation du métal et aluminium
AMETVS	Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux
CRBM	Centre de recherche en biotechnologies marines
CTAC	Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation
<b>Agents de développement économique</b>	
ACLDQ	Association des centres locaux de développement du Québec
ASHRAE	American society of heating refrigerating and air-conditionning (Québec et Montréal)
AIEQ	Association de l'industrie électrique du Québec
CEGQ	Corporation des entrepreneurs généraux du Québec
APECQ	Association patronale des entreprises en construction du Québec
ACQ	Association de la construction du Québec
OTPG	Ordre des technologues professionnels du Québec
APDÉQ	Association des professionnels en développement économique du Québec
FQDÉQ	Fédération québécoise de développement économique du Québec

**Original : 2006-02-21**

**Révisé : 2006-02-22**

**HQD-5, Document 4.1**

**Page 3 de 4**

**Engagement 5 :**

**Prévision commerciale versus institutionnelle dans le dossier R-3552-2004, dans la section Optimisation énergétique des bâtiments tarifs G et M.**

**Réponse à l'engagement 5 :**

Cette prévision n'a pas été réalisée par le Distributeur dans le cadre de ce dossier.

**Engagement 6 :**

**Mise à jour de la pièce HQD-3, document 4, page 8 de 53, dans le dossier R-3473-2001.**

**Réponse à l'engagement 6 :**

Les données du tableau présentées à cette pièce n'ont pas été mises à jour depuis leur publication dans le dossier R-3473-2001.

Les seuils de revenus présentés dans le tableau ci-dessous correspondent aux critères d'admissibilité du Programme des ménages à budget modeste offert par l'Agence de l'efficacité énergétique. Ces seuils sont effectifs depuis le 21 octobre 2005.

<b>Nombre de personnes par ménage</b>	<b>Revenu familial maximal admissible</b>
1	20 337 \$
2	25 319 \$
3	31 126 \$
4	37 791 \$
5	42 862 \$
6	48 341 \$
7 et +	58 821 \$